

PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 20 JANVIER 2023

Ce jourd'hui, lundi 16 janvier 2023, Nous, Patrice AZILE, Maire de MONTHOIRON, avons convoqué Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, à l'effet de se réunir à la Mairie de Monthoiron, le vendredi 20 janvier 2023 à 19h00.

Le Maire,
Patrice AZILE

Séance du 20 janvier 2023

<u>Présents</u>: M. AZILE Patrice, Maire, Mmes: GAUFFREAU Corinne, LE DRÉAU Gwenaëlle, ROTHE Marie-France, SCHOLTZ Carole, MM: BOCQUIER Christophe, BOIGNET David, GONZALES Nicolas, GOYAUD Romain, HUBERT Emmanuel, MIREBEAU Thierry, PRINGUET Cyriack, TRANCHANT Camille Excusé(s) ayant donné procuration: Mme TOULAT Julie à M. BOIGNET David, M. KORNECKI David à M. PRINGUET

A été nommé(e) secrétaire : M. TRANCHANT Camille

QUORUM REQUIS: 8 élus sur 15

ORDRE DU JOUR:

Cvriack

1 - Installation des nouveaux conseillers

2 - Elections des adjoints

3 – Détermination des commissions communales

4 - SOREGIES: Convention de mécénat

5 – Informations et questions diverses

1 - Installation des nouveaux conseillers

Suite démissions successives de 7 conseillers municipaux, des élections municipales complémentaires partielles ont du être organisées le dimanche 15 janvier 2023, en accord avec les prescriptions de la Sous-Préfecture de Châtellerault. Ce scrutin a abouti à l'élection de 7 nouveaux conseillers municipaux (par ordre alphabétique) :

- M. BOIGNET David
- M. HUBERT Emmanuel
- Mme LE DRÉAU Gwenaëlle
- Mme ROTHÉ Marie-France
- Mme TOULAT Julie
- M. TRANCHANT Camille
- Mme SCHOLTZ Carole

Distribution a été faite auprès des nouveaux conseillers de la charte de l'élu local. S'agissant d'un élément informatif, aucune décision n'est à prendre en délibération.

2 - Election des adjoints

A la suite des diverses démissions, le conseil municipal se trouve dépourvu d'adjoint au Maire. Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que par délibération, le conseil municipal a voté en 2020 – et donc sur ce mandat – pour l'ouverture de 3 postes d'adjoints.

Après discussion, Monsieur le Maire propose Monsieur David BOIGNET au poste de 1^{er} adjoint, Madame GAUFFREAU Corinne au poste de 2^{ème} adjoint et Mme LE DRÉAU Gwenaëlle au poste de 3^{ème} adjoint. Madame LE DRÉAU décline la proposition, il est alors appelé à candidat. Deux conseillers se portent candidats : M. PRINGUET Cyriack et M. HUBERT Emmanuel.

Il est alors procédé au vote à bulletin secret de l'élection du 1 er adjoint.

Au dépouillement des votes, Monsieur BOIGNET David est élu à la majorité absolue avec 12 voix, Mme GAUFFREAU Corinne obtient quant à elle 2 voix. Un bulletin blanc est retrouvé dans l'urne.

On procède alors au vote à bulletin secret de l'élection du 2ème adjoint.

Au dépouillement des votes, Madame GAUFFREAU Corinne est élue à l'unanimité, avec 15 voix.

Enfin, les conseillers procèdent à l'élection du 3ème adjoint à bulletin secret.

Au dépouillement des votes, Monsieur PRINGUET obtient 7 voix, M. HUBERT obtient 7 voix et un bulletin blanc est retrouvé dans l'urne. Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, il est procédé à un deuxième tour de scrutin. Après dépouillement des votes, M. PRINGUET Cyriack obtient 7 voix, et M. HUBERT obtient 8 voix. Ce dernier est donc proclamé 3ème adjoint à la majorité absolue.

3 - Détermination des commissions communales

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a décidé de fixer les commissions communales comme mentionné ci-dessous :

DELEGUES AUX COMMISSIONS COMMUNALES

	<u> </u>	DOLO / 10/1 COMMINICOTOTIC COMMINICIA	<u></u>
Dudant			
<u>Budget</u>	A711 E D	OALIEEDEALLO :	
_	AZILE Patrice	- GAUFFREAU Corinne	
_	BOIGNET David	- TRANCHANT Camille	
_	GONZALES Nicolas	- HUBERT Emmanuel	
Eagle of se	urviano nárica alaires , contina	transport coolaire, garderie	
Ecole et se	ervices périscolaires : cantine, AZILE Patrice	- GAUFFREAU Corinne	
_			
_	MIREBEAU Thierry	- BOCQUIER Christophe	
_	BOIGNET David	- TRANCHANT Camille	
_	TOULAT Julie	- GOYAUD Romain	
	sociations, Culture		
_	/ ILILL I dilloo	- SCHOLTZ Carole	<u>Membres non élus :</u>
_	HUBERT Emmanuel		
Voirie, Urb	anisme, Equipements publics		
_	AZILE Patrice	- GONZALES Nicolas	Membres non élus :
_	BOCQUIER Christophe	- MIREBEAU Thierry	
_	GOYAUD Romain	- LE DREAU Gwenaëlle	
_	SCHOLTZ Carole	- TOULAT Julie	
_	GAUFFREAU Corinne	-	
<u>Information</u>	ns / communication		
_	AZILE Patrice	- MIREBEAU Thierry	Membres non élus :
_	GAUFFREAU Corinne	- LE DREAU Gwenaëlle	
_	SCHOLTZ Carole	- ROTHE Marie-France	
_	TRANCHANT Camille		
Personnel			
	AZILE Patrice	- GAUFFREAU Corinne	
_	MIREBEAU Thierry	- BOIGNET David	
	HUBERT Emmanuel	- TRANCHANT Camille	
_	HOBERT Ellillander	- TRANCHANT Calline	
Social (ex			Membres non élus :
_	GAUFFREAU Corinne	- LE DREAU Gwenaëlle	
_	SCHOLTZ Carole	-	
Commission	on de contrôle des listes électe	<u>orales</u>	
_	BOCQUIER Christophe		Membres non élus :
		-	
	•••		
Salle des F		LUDEDTE	
_	BOIGNET David	- HUBERT Emmanuel	
Correspon	dant Défense :		
_	BOCQUIER Christophe (Titula		
_	GOYAUD Romain (Suppléant)		
Commission	on Appel Offres		
	Membres Titulaires		Membres Suppléants
_	AZILE Patrice	- LE DREAU Gwena	
_	GAUFFREAU Corinne	- MIREBEAU Thierry	
		- GOYAUD Romain	
		- TRANCHANT Cam	ille

Commission citoyenne AZILE Patrice LE DREAU Gwenaëlle BOIGNET David GONZALES Nicolas PRINGUET Cyriack HUBERT Emmanuel

-

Membres non élus :

Commission des jeunes

Commission bâtiment (bas-bourg)

- BOIGNET David - LE DREAU Gwenaëlle
- SCHOLTZ Carole - ROTHE Marie-France
- TRANCHANT Camille - HUBERT Emmanuel
- GONZALES Nicolas - GAUFFREAU Corinne
- PRINGUET Cyriack

4 - SOREGIES: convention de mécénat

Depuis quelques années, le groupe SOREGIES propose une convention de mécénat avec la commune afin de pouvoir profiter gratuitement de la pose et de la dépose des décorations lumineuses de Noël. Le conseil municipal ne s'étant pas réuni avant le 31 décembre 2022, il convient d'adopter une délibération de régularisation.

Pour l'année 2022, cette contribution de la Sorégies est évaluée à la somme de 193€ HT.

Cette convention vise ainsi à offrir, à la commune, les prestations nécessaires à la pose et la dépose sur candélabres ou supports béton des guirlandes lumineuses pour la période des fêtes de fin d'année.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- D'adopter la convention de Mécénat concourant à la mise en valeur du patrimoine de la commune de Monthoiron par la pose et la dépose de décorations lumineuses de Noël.
- D'indiquer que la contribution pour le Mécène est évaluée à la somme de 193€ HT pour 2022.

5 - Informations et question diverses

- Point sur:
- Absence de Monsieur le Maire : gestion des rendez-vous et urgences par les adjoints
- Formation des élus : les informations seront envoyées dès qu'elles seront au secrétariat
- Dates à retenir :
- Commission du personnel : jeudi 26 janvier 2023 à 18h00
- Prochain conseil municipal : jeudi 9 février à 19h00

La séance est levée à 20h30.

Signatures : Patrice AZILE, Maire

Camille TRANCHANT, Secrétaire de séance